

PÉRISCOLAIRE MATINS ET SOIRS

PÉRISCOLAIRE MIDIS



INSCRIPTIONS ET RÉSERVATIONS



**RESTAURANT
SCOLAIRE
INTERCOMMUNAL**
Mirabel-et-Blaons • Piégros-la Clastre



FACTURATION ET RÉGLEMENT



**RESTAURANT
SCOLAIRE
INTERCOMMUNAL**
Mirabel-et-Blaons • Piégros-la Clastre



ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



PÉRISCOLAIRE MATINS

PÉRISCOLAIRE MIDIS

PÉRISCOLAIRE SOIRS

**ÉCOLE DES
BERTHALAIS**



70 enfants max
maternelle
5 animateurs.rices

20 enfants max maternelle
2 animateurs.rices
16h00 - 17h30

**ÉCOLE
PIÉGROS-LA-CLASTRE**

14 enfants max
3 à 11 ans
1 animateur.rice
7h30 - 8h30

54 enfants max
primaire
3 animateurs.rices

18 enfants max maternelle
18 enfants max primaire
2 animateurs.rices
16h20 - 18h30

**ÉCOLE
MIRABEL ET BLAONS**



54 enfants max
primaire
3 animateurs.rices

18 enfants max primaire
1 animateurs.rices
16h30 - 18h30

CONTACT PÉRISCOLAIRE MJC-CS

Secteur enfance : 04 75 25 55 56
Responsable enfance : 07 49 99 17 46
gardierpi@mjcninichaize.org
<https://www.mjcninichaize.org/>

CONTACT RSI

Coordination du RSI : 04 75 40 05 58
rsi.mirabel.piegros@orange.fr

PÉRISCOLAIRE MATINS ET SOIRS RPI 2022-2023 MIRABEL ET BLAONS / PIÉGROS-LA-CLASTRE

ÉTAPE 1. ADHÉSION ET DEMANDE D'INSCRIPTION

J'adhère à l'association (enfant ou famille - renouvelable au 1er septembre).
J'inscris mon enfant à l'activité périscolaire RPI avec l'ensemble des documents suivants : Fiche d'inscription remplie et signée, l'attestation de quotient familial, l'attestation d'assurance, la copie des vaccins, le règlement d'éventuels impayés

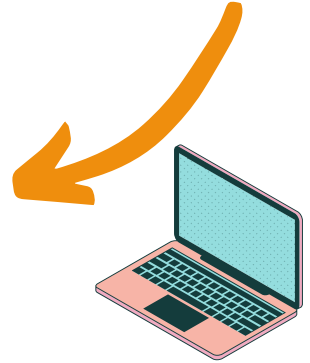


ÉTAPE 2. PORTAIL FAMILLE

Je reçois mes identifiants du portail famille. Je personnalise mon mot de passe

ÉTAPE 3. DEMANDE DE RÉSERVATION

Je demande des réservations par jour et lieu d'implantation via le portail famille. Je reçois un mail avec les réservations acceptées et celles en attentes. Une réservation peut être ajoutée, supprimée, modifiée jusqu'à J-5. Une réservation modifiée ou supprimée après J-5 sera considérée comme absence injustifiée (paiement complet de la plage horaire). Si votre enfant est sur liste d'attente et qu'une place se libère, l'équipe du secteur enfance vous appellera.



ÉTAPE 4. FACTURATION ET RÉGLEMENT

Je reçois une facture vers le 15 du mois pour la période du mois précédent.

Je règle ma facture par :

- CB sur le portail famille,
- par CB, espèce ou chèque aux horaires d'ouverture de la MJC-Centre social Nini Chaize.



En cas d'absence de votre enfant sans raison justifiée, la prestation sera due sur la totalité de la plage horaire. Si votre enfant est malade, merci de nous prévenir par mail ou par téléphone au secteur enfance.

RDV sur le **portail famille** : <https://centresocial.ninichaize.connecthys.com>
ou à l'accueil de la MJC-Centre social Nini Chaize
(6 rue Gustave Gresse à Aouste-sur-Sye)

CONTACTS PÉRISCOLAIRES SUR SITES (AUX HORAIRES DES TEMPS PÉRISCOLAIRES)

Berthalais : 06 46 61 70 51
Piégros-la-Clastre : 07 86 25 54 70
Mirabel et Blaons : 07 69 41 55 85

CONTACT PÉRISCOLAIRE MJC-CS

Secteur enfance : 04 75 25 55 56
Responsable enfance : 07 49 99 17 46
gardierpi@mjcninichaize.org
<https://www.mjcninichaize.org/>